

# BULLETIN MUNICIPAL

**Municipalité de  
Saint-Léonard-de-Portneuf**  
260, rue Pettigrew  
Saint-Léonard (Québec)  
GOA 4A0



Téléphone : 418 337-6741  
Fax : 418 337-6742  
Pavillon Sportif : 418 337-3659

**MAIRE : M. Denis Langlois**

**CONSEILLERS(ÈRES) :**

**Mme Lise Trudel, siège # 1**

- ✓ Politique familiale et Voisins Solidaires
- ✓ Table de concertation des aînés

**M. Simon Moisan, siège # 2**

- ✓ Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

**Mme Marie-Ève Moisan, siège # 3**

- ✓ Incendie
- ✓ Substitut Centre Vacances Lac Simon

**Vacant, siège # 4**

**M. Cédric Champagne, siège # 5**

- ✓ Pro-maire
- ✓ Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

**Mme Nathalie Suzor, siège # 6**

- ✓ Biblio Fleur de Lin
- ✓ Centre Vacances Lac Simon
- ✓ Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

**Directrice générale : Mme Nancy Clavet**

**Travaux publics : M. Denis Grégoire**

**Loisirs et culture : Mme Laurie Beaupré**

**Urbanisme : M. Alexandre Jobin**

**Ceci n'est pas une simple formalité**



**DEMANDE  
DE PERMIS**

Vos projets de construction, de rénovation, de vente partielle ou tout autre projet nécessitent un permis ou une autorisation de la municipalité.

Pour toutes demandes, nous vous invitons à vous rendre au bureau municipal pour obtenir un formulaire de demande de permis.

**HEURES D'OUVERTURE :**

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h  
et de 13 h à 16 h

**Site Web :** [www.municipalite.st-leonard.qc.ca](http://www.municipalite.st-leonard.qc.ca)

**Courriel :** [saintleonard@derytele.com](mailto:saintleonard@derytele.com)

**Loisirs :** [loisirstleonard@derytele.com](mailto:loisirstleonard@derytele.com)

**Urbanisme :** [urbanisme@derytele.com](mailto:urbanisme@derytele.com)

**COLLECTE DES ORDURES, DU RECYCLAGE ET DES  
MATIÈRES ORGANIQUES :**

- ✓ Ordures Vendredi au 2 semaines
- ✓ Recyclage Vendredi au 2 semaines
- ✓ Matières organiques Tous les vendredis

**RÉSERVATION DU PRÉAU : 337-6741 poste 104**

**TERRAINS À VENDRE — RUE GIRARD**

# 14	35 000 \$	17 930 pi <sup>2</sup>
# 26	28 000 \$	12 700 pi <sup>2</sup>

**CHALET À LOUER**

Encore quelques disponibilités pour les Fêtes.  
N'hésitez pas à vous informer.

**Incendie - Ambulance - Police : 911**

**Prévention Suicide:**

**1 866 277-3553**

**RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL :**

La chronique «Tout, tout, tout sur le dernier conseil» qui vous communique les principales décisions est à titre d'information. Les résolutions sont, pour la plupart, résumées. Les procès-verbaux et les règlements sont disponibles pour consultation aux heures normales de bureau ou sur notre site Internet. Ces documents sont publics.

Prochaine session régulière du conseil municipal :

**Lundi le 7 octobre 2019 à 19 h 30**

Jour de tombée pour le prochain bulletin municipal : **Vendredi le 18 octobre 2019**

# "TOUT, TOUT, TOUT SUR LE DERNIER CONSEIL"

## **SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 3 JUIN 2019 OÙ SONT PRÉSENTS(ES) :**

M. Denis Langlois, maire, Mme Lise Trudel, M. Simon Moisan, Mme Marie-Ève Moisan, M. Michaël Julien et Mme Nathalie Suzor, conseillers(ères).

### **ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ EN LOISIR (127-03-06-19)**

Il est résolu d'autoriser l'inscription de Théo Piché au Service des loisirs de Saint-Raymond, au frais de la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf, afin qu'il puisse bénéficier des équipements requis pour l'accueillir au camp de jour.

### **RÉPARATION DE LA POMPE TURBINE AUX RÉSERVOIRS (130-03-06-19)**

Mandat est donné à CP TECH Entrepreneur général pour effectuer la réparation de la pompe turbine aux réservoirs, au montant de 10 699 \$ plus taxes.

### **AUTORISATION D'ACHAT POUR LA PLAGE (132-03-06-19)**

L'achat des équipements suivants est autorisé :

- 3 kayaks LOBO (capacité de 275 lbs) : 1 167 \$ plus taxes;
- 3 pagaies : 207 \$ plus taxes;
- Un pédalo quatre places avec bancs ajustables au montant de 1 295 \$ plus taxes.

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT # 459-19 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 400-12 AFIN D'AUTORISER LES RÉSIDENCES DE TOURISME DANS LA ZONE RA/A1 (133-03-06-19)**

Le règlement # 459-19 est adopté. Vous pouvez le consulter au bureau municipal sur les heures normales de bureau.

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE — 203, ROUTE DU MOULIN (135-03-06-19)**

La dérogation mineure suivante est acceptée afin de permettre la marge de recul latérale (droite) à 2,8 mètres, au lieu de 6 mètres tel que prescrit au règlement de zonage # 400-12.

### **PROCÉDURE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU L'ATTRIBUTION DE CONTRAT (136-03-06-19)**

La procédure sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution de contrat est adoptée et peut être consultée au bureau municipal sur les heures normales de bureau.

### **DEMANDES DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE (139-03-06-19)**

Les demandes de contribution financière suivantes sont acceptées :

- Un don de 100 \$ à l'organisme SOS Accueil;
- Un don de 100 \$ au Club de football Balbuzard;
- Un montant de 43.89 \$ à l'Association du lac de l'Oasis Nord pour défrayer les coûts de déneigement supplémentaires 2018-2019;
- Une contribution financière de 500 \$ au Regroupement des résidents du lac Pont-de-Pierre afin de compléter le financement nécessaire à l'échantillonnage et à l'analyse de la qualité de l'eau du lac Pont-de-Pierre.

### **COMPTES PAYÉS ET COMPTES À PAYER (140-03-06-19)**

Autorisation pour le paiement des comptes à payer au montant de 139 368 \$.

## **SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 8 JUILLET 2019 OÙ SONT PRÉSENTS(ES) :**

M. Denis Langlois, maire, Mme Lise Trudel, Mme Marie-Ève Moisan, M. Cédric Champagne et Mme Nathalie Suzor, conseiller(ères).

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT MUNICIPAL UNIFORMISÉ RMU-2019 RELATIF À LA SÉCURITÉ ET À LA QUALITÉ DE VIE (152-08-07-19)**

Le règlement municipal uniformisé RMU-2019 relatif à la sécurité et à la qualité de vie est adopté et peut être consulté au bureau municipal sur les heures normales de bureau.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT # 461-19 DÉCRÉTANT L'ANNEXION D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne (153-08-07-19)**

Le règlement # 461-19 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de Sainte-Christine-d'Auvergne est adopté et peut être consulté au bureau municipal sur les heures normales de bureau.

**COLLOQUE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX (154-08-07-19)**

Mme Nancy Clavet, directrice générale, est autorisée à participer au colloque des directeurs généraux, qui aura lieu à Ville de Beaupré, les 18 et 19 septembre prochain, au montant de 200 \$ et de défrayer les frais de déplacement qui y sont associés.

**DÉMOLITION DE LA CHAPELLE DU LAC SIMON (156-08-07-19)**

La chapelle du lac Simon sera démolie pour des raisons de sécurité.

**COOPÉRATIVE D'INITIATION À L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF (158-08-07-19)**

Une aide financière de 500 \$ est accordée à la Coopérative d'initiation à l'entrepreneuriat collectif de Saint-Raymond et Saint-Léonard-de-Portneuf.

**REPLACEMENT DES BANDES DE LA PATINOIRE (159-08-07-19)**

Les bandes de la patinoire seront remplacées au montant de 1 936.41 \$.

**COMPTES PAYÉS ET COMPTES À PAYER (160-08-07-19) (161-08-07-19)**

Autorisation pour le paiement des comptes à payer au montant de 114 528 \$.

**AVIS PUBLIC**

**AVIS D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT # 463-19 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 400-12 AFIN DE CRÉER LA ZONE RV-12 À MÊME LA ZONE FO-6 ET D'AJOUTER DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À CELLE-CI**

**À TOUTES LES PERSONNES HABILÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT # 463-19**

**AVIS public est donné de ce qui suit :**

Lors de la séance ordinaire tenue le 12 août 2019, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement # 463-19, intitulé : « Règlement # 463-19 modifiant le règlement de zonage # 400-12 afin de créer la zone Rv-12 à même une partie de la zone Fo-6 et d'ajouter des dispositions particulières à celle-ci.

Suite à l'adoption de ce projet de règlement, le conseil municipal tiendra une assemblée de consultation publique le 7 octobre 2019, à compter de 19 h 30, à la salle du conseil situé au 260, rue Pettigrew, Saint-Léonard-de-Portneuf (Québec), GOA 4A0.

Les objets de ce règlement sont de :

- Créer une zone Rv-12 à même une partie de la zone Fo-6;
- Ajouter des normes spécifiques à la zone Rv-12 en matière d'environnement et de construction.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire et s'appliquent à toutes les zones concernées et contiguës, soit les zones Fo-6, Rv-5, Rb/ru-1, A-5, Fo-5, Fo-4, Af/b-1, Rv-2, C-3 et Rec/f-5.

Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption et les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet seront entendus.

Le projet de règlement # 463-19 est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Donné à Saint-Léonard-de-Portneuf, le 5 septembre 2019

Nancy Clavet  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## REMERCIEMENT

Cher Monsieur Julien,

Nous sommes attristés de votre départ en tant que conseiller au poste # 4 du conseil municipal de Saint-Léonard-de-Portneuf, nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre engagement et votre contribution au développement de notre municipalité.

Nous vous souhaitons de vous épanouir et de connaître une belle réussite dans la réalisation de vos futurs projets.

Le conseil municipal

# "OYEZ, OYEZ LES LÉONARDOIS !"

## DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

L'inspecteur municipal est à nos bureaux les jeudis et les vendredis.

Notez qu'il prendra des vacances bien méritées du **10 au 18 octobre** inclusivement. Il n'y aura donc pas d'émission de permis pendant ces deux semaines, si vous prévoyez des travaux, pensez-y.

### Abolition des frais pour les non-résidents

Dorénavant, les non-résidents paient les mêmes prix que les citoyens de st-Léonard pour s'inscrire aux activités sur notre territoire.



### Horaire du brigadier scolaire

Lundi au vendredi

7 h 40 à 7 h 55

11 h 20 à 11 h 35

12 h 25 à 12 h 40

15 h 15 à 15 h30



### Ramonage de cheminées

La plupart des sorties des pompiers sont dues aux feux de cheminées. Un suivi peut éviter bien des problèmes. Moins de feux = moins de coût pour la communauté, moins de désagréments pour le propriétaire concerné et moins de hausses de la prime d'assurance. **Nous fournissons les brosses gratuitement** aux citoyens de St-Léonard.





### **BORNE DE PASSAGE PIÉTONNIER**

Dans le but de responsabiliser les automobilistes au passage de nos écoliers, une borne piétonnière a été installée sur la rue Principale. La borne sert à ralentir les véhicules et n'est en aucun cas un arrêt obligatoire pour eux. Nous vous invitons à faire preuve de prudence.



**Navette Or**

Rivière-à-Pierre  
St-Léonard-de-Portneuf  
Lac Sergent  
St-Raymond  
Pont-Rouge  
Québec  
(Laurier Québec et Carré d'Youville)

11 septembre, 9 octobre  
13 novembre, 11 décembre

www.transportportneuf.com  
418.337.3686 / 1.877.329.3686



## **Biblio Fleur de lin**

### **OUVERTURE**

**Les mardis ouverts de 19 h à 20 h.**

**Les jeudis ouverts de 13 h à 14 h.**

**ADRESSE E-MAIL POUR DEMANDE DE LIVRES OU RENOUVELLEMENT : [bibliofleurdelin@hotmail.com](mailto:bibliofleurdelin@hotmail.com)**

La biblio, c'est un grand choix de livres en tout genre, des dvd, des revues etc... Passez faire un tour! Plusieurs nouveautés arriveront sur nos tablettes bientôt.



# "INFO-LOISIRS"

## Concours fleuri

Bien qu'ayant fait relâche l'an dernier en raison du départ de Mme France Lafleur, le Concours fleuri créé par le Comité d'embellissement de la municipalité a repris vie le 23 juillet dernier lors de la visite des huit jardins inscrits. On se souviendra qu'il comporte quatre volets :

**Jardin Coup de cœur** : Jardin d'exception par son environnement, son design ainsi que le choix et la qualité des végétaux. Le jardin WOW!!!

**Jardin paysager** : Le jardin paysager décore non seulement les abords de la maison, mais valorise l'ensemble du terrain par l'implantation de massifs d'arbustes et de fleurs en divers endroits.

**Jardin résidentiel** : Tout aménagement horticole, faisant corps avec la résidence et ses dépendances, qui fleurit et agrémentent leurs abords de même que leurs entrées ou leurs voies d'accès.

**Jardin potager** : Plantation de légumes et de petits fruits.

Les gagnants qui se sont partagés des prix d'une valeur totale de 195 \$ sont :

Le Prix Coup de cœur remis à Mme Monique Livernoche du chemin-Saint-Vincent;

Le Prix du Jardin paysager remis à Mme Francine Gauthier-Trudel du rang Saint-Paul;

Le Prix du Jardin résidentiel remis à Mme Chantal Moisan de la rue Moisan;

Le Prix de Jardin potager remis à M. Jean-Pierre Trudel du rang Saint-Paul.



Mmes Laurie Beaupré, agente municipale, Solange Boutin, présidente, Ginette Hamel, Denise Lefebvre, Catherine Michaud, Mary Pélusso et M. Gilles Héon, secrétaire, forment présentement le Comité d'embellissement.

Cette activité vise à l'embellissement de notre municipalité pour l'agrément de nos résidents certes, mais aussi de tous les voyageurs qui la traversent en route vers nos sites des plus recherchés grâce à la beauté de la nature qui nous entoure.

Félicitations aux gagnants de cette édition 2019 et bonne chance à tous au fil des années à venir.



## Comité famille

La création du comité a pour but de favoriser la concertation entre les divers intervenants du milieu dont les activités peuvent avoir un effet sur la vie familiale des résidents de Saint-Léonard. Ce comité peut être également appelé à jouer un rôle consultatif et à assister le conseil municipal dans l'étude de dossier ayant une incidence sur la famille.

L'élaboration d'une politique familiale est une occasion pour les différents partenaires de créer des alliances ou de nouer des liens avec l'administration municipale et la communauté.

**Les personnes intéressées à participer à ce comité ou qui souhaitent avoir davantage d'informations sont invitées à contacter Laurie Beaupré, agente de développement communautaire au 418-337-6741 p.4.**





Allez aimer notre page sur Facebook !  
« Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf »



Vous y retrouverez les dernières activités et les dernières nouvelles de la municipalité.

## CORVÉE POUR LE SKI DE FOND



Pour une 2e années consécutives, la municipalité, en collaboration avec Alcoa, bénéficieras d'une **subvention de 3 000 \$ du Programme Action**, pour l'achat d'une dameuse surfaceuse **pour les pistes de ski de fond**. Merci à Denis Béland et Vincent Morasse de faire rayonner le ski de fond dans la municipalité!

Nous vous invitons, suite à cette subvention, à participer à la **corvée d'ébranchage et de réparation** des pistes de ski de fond.

- Samedi le 7 septembre, dès 8 h 00
- Point de rencontre sur le terrain de soccer
- Un dîner gratuit vous sera servi
- et un bon café le matin!



*Merci pour votre implication et au plaisir de vous y voir !*

### OFFRE D'EMPLOI — HIVER 2019-2020

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF

#### **Responsable de l'entretien de la patinoire municipale**

- Pour l'ensemble de la saison 2019-2020, l'employé sera responsable d'effectuer le déneigement à la pelle, la souffleuse et l'arrosage de la patinoire.

#### **Conditions**

- Entrée en poste à la fin de l'automne, avant l'arrivée de l'hiver, pour la préparation de la glace.
- De 18 à 20 semaines de travail, selon les températures hivernales.
- Heure de travail variable, de 8h à 10h par semaine.
- 15,57\$ / heure selon l'expérience

#### **Exigences particulières**

- Être en bonne forme physique
- Être autonome, efficace et faire preuve d'initiative.



**Transmettre sa candidature avant le 26 septembre 2019, 16h à :**

Laurie Beaupré, Agente de développement communautaire  
260 rue Pettigrew, Saint-Léonard-de-Portneuf, G0A 4A0  
loisirstleonard@derytele.com / 418-337-6741 p.4

# NOS PARTENAIRES

Carl Beaulieu  
418 717-0141



Simon Moisan  
581 994-5994

**MONSIEUR PISCINE**

VENTE • INSTALLATION • RÉPARATION

**SPA et PISCINE**  
ouverture et fermeture  
[monsieurpiscine@hotmail.com](mailto:monsieurpiscine@hotmail.com)

Depuis **50** ans



**BÉDARD GUILBAULT INC.**

Société de comptables professionnels agréés

*Sylvain Potvin, CPA auditeur, CA*  
Associé

Tél : 418 337-2231 poste 406  
Fax : 418 337-2232

*Coiffure*  
Mélissa Hardy



25, rue Benoît  
St-Léonard de Portneuf (Qc)  
G0A4A0

*418 283-4189*

**ÉLIZABETH GÉNOIS**  
arpenteure-géomètre inc.

418 337-7015  
[elizabethgenois.com](http://elizabethgenois.com)  
[genois@cite.net](mailto:genois@cite.net)

843, Côte-Joyeuse  
Saint-Raymond, Québec  
G3L 4B2

**VOTRE  
ANNONCE  
ICI**



CONSTRUCTION  
**CÔTÉ & FILS**

PLUS DE 30 ANS  
D'EXPERIENCE

PLUS DE 800  
PROJETS

**ENTREPRENEUR GÉNÉRAL PORTNEUF & QUÉBEC**

- Spécialisé en construction et rénovation de bâtiment commercial et industriel
- Une équipe compétente et dynamique
- Projet en gérance, forfaitaire et service clé en main

**418 337-4255**

**CCFINC.CA**  
RBQ:2325-3578-35



**LE SPÉCIALISTE**

**Garage du Coin inc.**  
704 rue St-Joseph, St-Raymond, QC G3L 1L9

**René Jobin**  
Tél (418) 337-2224 • Téléc (418) 337-3217  
Courriel : [garageducoin@cite.net](mailto:garageducoin@cite.net)  
Remorquage 24 hres: (418) 873-5426



**LORTIE**  
CONSTRUCTION

213, chemin Saint-Jacques  
Saint-Léonard de Portneuf (Québec) G0A 4A0  
Téléphone : 418 337-7969  
Télécopieur : 418 337-2283  
[www.lortieconstruction.com](http://www.lortieconstruction.com)  
[info@lortieconstruction.com](mailto:info@lortieconstruction.com)

RBQ : 8110-2105-31



